

CHAPITRE VIII.—RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES.....	388	Sous-section 3. Recherches dans les universités.....	409
SECTION 2. RECHERCHES DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE.....	396	Sous-section 4. Recherches industrielles...	411
SECTION 3. RECHERCHES D'ORDRE SPATIAL...	402	SECTION 5. DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LE DOMAINE DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE.....	416
SECTION 4. AUTRES ORGANISMES DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES.	404	SECTION 6. CERTAINES RÉALISATIONS CANADIENNES EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE, 1800 à 1964.....	418
Sous-section 1. Organismes fédéraux.....	405		
Sous-section 2. Organismes provinciaux...	405		

On trouvera, face à la page 1 du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Les problèmes caractéristiques du Canada, en particulier son étendue, sa faible population et sa structure industrielle unique, ont fait naître une organisation de recherches typiquement canadienne. Naturellement, les premières recherches concernaient l'industrie primaire. Jusqu'au début du siècle, la cartographie géologique et l'agriculture ont été pratiquement les seuls domaines de recherches. En 1898, on a confié les recherches dans le domaine de la pêche à un office honorifique indépendant qui est devenu l'Office des recherches sur les pêcheries. En 1916, le gouvernement fédéral a fondé le Conseil national de recherches, dont les premières fonctions ont été d'encourager et de stimuler les recherches dans les universités au moyen de subventions et de bourses d'études. Ce n'est que vers la fin des années 1920 et le début des années 1930 qu'il a entrepris lui-même des recherches quand il a établi son propre système de laboratoires. Les recherches scientifiques ont pris un grand essor au cours de la guerre alors que le Conseil national de recherches a assumé la responsabilité des recherches pour les trois services armés, y compris les applications de l'énergie atomique. A la fin de la guerre, le Conseil est revenu à son activité normale, soit l'encouragement des recherches dans les universités et les recherches pour l'industrie secondaire. On a alors fondé, au sein du ministère de la Défense nationale, le Conseil de recherches pour la défense qui assume la responsabilité des recherches d'ordre militaire. En 1952, on a confié à l'*Atomic Energy of Canada Limited*, société de la Couronne, le soin de faire des recherches dans le domaine de l'énergie atomique au Canada. Certaines autres sociétés de la Couronne telles que l'*Eldorado Mining and Refining Limited* et la *Polymer Corporation*, ainsi que le plus grand service d'utilité publique du Canada, savoir les Chemins de fer Nationaux du Canada, ont mis au point d'importants programmes de recherches.

Pendant ce temps, les ministères fédéraux déjà constitués étendaient et affermissaient leurs services de recherches, surtout en ce qui concerne le ministère de l'Agriculture et les autres ministères responsables des mines, des pêcheries, des forêts et de la santé. Pour la première fois, en 1938, le gouvernement a apporté un appui concerté aux recherches médicales qui, jusque-là, avaient été faites dans les hôpitaux et les universités, appui qui